



OTTAWA FIRE SERVICES  
SERVICE DES INCENDIES D'OTTAWA  
*Protecting Our Nation's Capital With Pride*  
*Protéger notre capitale nationale avec fierté*

# Sécurité-incendie dans les immeubles de grande hauteur

la sécurité-incendie  
commence chez vous !

**Renseignez-vous** sur ce que vous devez faire si un incendie se déclare dans votre immeuble.

**Prenez** connaissance des caractéristiques de sécurité-incendie et des procédures sécurité-incendie de l'immeuble.

**Familiarisez-vous** avec tous les escaliers de secours de votre étage au cas où le plus proche serait bloqué par des flammes ou de la fumée.

## En cas d'incendie dans votre logement :

- Dites à tout le monde de quitter le logement. **Fermez toutes les portes derrière vous.**
- Déclenchez l'avertisseur de votre étage et criez « **AU FEU** ».
- Sortez de l'immeuble par l'escalier le plus proche.
- **Composez le 9-1-1** une fois que vous êtes en sécurité.
- Indiquez aux pompiers l'endroit où l'incendie fait rage.



### Rester ou évacuer

Si l'incendie ne touche pas votre logement, l'action la plus prudente dépend des conditions à ce moment-là. Dans certains cas, quitter le bâtiment peut être l'option la plus sûre. Dans d'autres, il peut être plus sécuritaire de rester dans votre logement. **Quelle que soit votre décision, agissez rapidement et protégez-vous de la fumée.**

## Si vous décidez de quitter l'immeuble lorsque la sonnerie d'alarme-incendie retentit :

- Mettez la main sur la porte de votre logement avant de l'ouvrir. Si elle est très chaude, cherchez un autre moyen de sortir. Si elle est froide, sortez immédiatement de l'immeuble
- en utilisant l'escalier le plus proche. **Fermez toutes les portes derrière vous.**
- **N'UTILISEZ PAS** l'ascenseur.
- S'il y a de la fumée dans les escaliers, utilisez une autre cage d'escalier.
- Si ce n'est pas possible, retournez dans votre logement ou trouvez refuge dans un autre logement.
- Si une annonce retentit dans tout l'immeuble, écoutez attentivement et suivez les
- directives qui vous sont données.
- Composez le 9-1-1 si vous êtes en situation de détresse médicale et donnez votre adresse.

## Si vous ne pouvez pas sortir de votre logement ou décidez d'y rester :

- Restez dans votre appartement jusqu'à ce qu'on vienne vous chercher ou qu'on vous dise de le quitter. Cela peut prendre beaucoup de temps.
- **N'essayez pas** de sortir de votre appartement s'il y a longtemps que l'alarme a sonné. Plus le temps passe, plus la fumée risque d'avoir envahi les corridors et les cages d'escalier. Vos chances de survie sont moins bonnes.
- Empêchez la fumée d'entrer dans l'appartement. Couvrez les fentes autour de la porte de ruban adhésif et placez des serviettes mouillées au bas de la porte. Couvrez les sorties de ventilation et les conduits d'air de la même façon.

## Si de la fumée entre dans l'appartement :

- Composez le 9-1-1 et dites-lui où vous vous trouvez. Rendez-vous ensuite sur le balcon et **fermez la porte derrière vous.**
- Si vous n'avez pas de balcon, allez dans la pièce la moins enfumée, fermez la porte et couvrez les fentes à l'aide de ruban adhésif et de serviettes. Au besoin, ouvrez la fenêtre pour laisser entrer de l'air frais. Indiquez au personnel d'urgence où vous vous trouvez en accrochant un drap à la fenêtre ou au balcon.
- Restez au ras du sol, où l'air est plus pur.

pour plus d'information  
visitez [ottawa.ca/Securite-Incendie](http://ottawa.ca/Securite-Incendie)



**ottawa.ca • 3-1-1**  
VRS • SRV 613-580-2400  
TTY • ATS 613-580-2401